

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Conservatoire

**28. Tarifs 2024 – 2025**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les tarifs augmenteront en septembre prochain, de manière à suivre l'indice moyen de l'inflation.

La hausse moyenne est de 4,9 %. Un arrondi au nombre entier inférieur a été appliqué, pour rendre possible le calcul des différentes réductions (-25% pour le deuxième élève d'une famille, -50% pour les suivants).

Les tarifs proposés sont les suivants pour la période septembre 2024 à août 2025 :

GRILLE 2024/2025	Tranche Quotient Familial		MUSIQUE			OPTION	DANSE		Location Instrument
			Cursus, Parcours	Pratique Collective			Cursus	Cours unique	
				Unique	Avec techniqu e vocale ou FM				
Enfants (Jusqu'à 17 ans au 1 <sup>er</sup> septembre)	Vire Normandie	1	0,00 €	15,00 €	23,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	104,00 €
		2	41,00 €	20,00 €	31,00 €	26,00 €	37,00 €	29,00 €	
		3	92,00 €	27,00 €	40,00 €	52,00 €	83,00 €	65,00 €	
		4	146,00 €	33,00 €	50,00 €	78,00 €	131,00 €	92,00 €	
		5	205,00 €	39,00 €	59,00 €	104,00 €	184,00 €	134,00 €	
		6	272,00 €	47,00 €	70,00 €	131,00 €	246,00 €	173,00 €	
		7	344,00 €	54,00 €	81,00 €	157,00 €	308,00 €	220,00 €	
		8	394,00 €	61,00 €	92,00 €	183,00 €	356,00 €	268,00 €	
	Hors Territoire		419,00 €	75,00 €	113,00 €	188,00 €	386,00 €	293,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Délibération n°2024/04/08/28 du 8 avril 2024 à 18h45



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



<b>Adultes</b> (18 et plus au 1 <sup>er</sup> septembre)	Vire Normandie	1	0,00 €	41,00 €	62,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125,00 €
		2	46,00 €	46,00 €	69,00 €	31,00 €	41,00 €	32,00 €	
		3	100,00 €	50,00 €	75,00 €	62,00 €	90,00 €	70,00 €	
		4	159,00 €	54,00 €	81,00 €	94,00 €	142,00 €	104,00 €	
		5	222,00 €	58,00 €	88,00 €	125,00 €	201,00 €	151,00 €	
		6	293,00 €	62,00 €	94,00 €	157,00 €	272,00 €	194,00 €	
		7	369,00 €	67,00 €	100,00 €	188,00 €	344,00 €	257,00 €	
		8	423,00 €	71,00 €	107,00 €	220,00 €	394,00 €	293,00 €	
	Hors Territoire	461,00 €	83,00 €	125,00 €	262,00 €	436,00 €	335,00 €		

  

Tarif dégressif famille	
2ème personne	Réduction -25%
3ème personne et suivantes	Réduction -50%

  

Le tarif Option concerne :	
Danse pour les élèves musiciens	
Jardin, Éveil, Initiation, Découverte	
2ème instrument, Technique Vocale, FM seule	

  

Frais d'inscription : 30,00 € par famille	
---	--

  

Calcul du Quotient Familial :	
(Revenu Fiscal de Référence année N-1/12) /Nbre de parts	
Quotient Familial	Tranche
0,01 ≤ QF ≥ 257,00	1
257,01 ≤ QF ≥ 463,00	2
463,01 ≤ QF ≥ 669,00	3
669,01 ≤ QF ≥ 875,00	4
875,01 ≤ QF ≥ 1184,00	5
1184,01 ≤ QF ≥ 1493,00	6
1493,01 ≤ QF ≥ 1802,00	7
QF supérieur à 1802,01	8

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 mars 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 mars 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/28 du 8 avril 2024 à 18h45



Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Donne son accord sur les tarifs du Conservatoire pour la période de septembre 2024 à août 2025.
- Donne tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	42	08
Vote Pour	42	08
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/28 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/28 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/28 du 8 avril 2024 à 18h45

